

Pêches

Permettez-moi de vous dire où nous en sommes actuellement en termes de programme. L'un des principaux chevaux de bataille d'Environnement Canada à l'heure actuelle est constitué par la lutte contre la pollution des eaux par les industries. La stratégie adoptée a constitué à fixer des normes nationales de base, une sorte de plancher pour la qualité de l'eau dans tout le pays. Il s'agit d'un programme de règlements de contrôle échelonnés destiné à faire régresser la pollution des eaux. Les règlements doivent toucher une vingtaine de secteurs industriels. La première industrie visée a été celle du papier et de la pâte à papier. L'industrie du chlore et des alcalis, principale source de contamination par le mercure au Canada, a suivi. On a édicté des règlements pour les industries du raffinage du pétrole. Les directives concernant les industries de conserverie du poisson ne tarderont pas à venir.

Mon temps de parole tire à sa fin. Je devrais peut-être laisser tomber certaines remarques que j'aurais faites si j'avais eu un peu plus de temps.

Le plus grand défi de notre temps, c'est peut-être d'établir un juste équilibre entre les intérêts et les objectifs. Nous ne pouvons fixer nos objectifs concernant les ressources et le milieu comme s'ils étaient sans rapport et tracer des voies d'action indépendantes pour chaque question. La qualité de la vie, la qualité de l'environnement, est une combinaison de valeurs physiques et économiques. La réalisation de nos objectifs dépend de l'équilibre que nous aurons maintenu. On n'arrivera pas à une solution en remportant un débat, en faisant triompher la cause de l'énergie sur celle de l'environnement, par exemple, ou vice versa. Il faudra reconnaître que la victoire totale d'un côté signifie une défaite pour tous.

Il est nécessaire aujourd'hui, tant pour le secteur privé que pour le secteur public, de concilier les intérêts en matière de ressources, de conservation et de protection du milieu. Il est dans l'intérêt des Canadiens que nous évitions le fanatisme, l'extrémisme, l'exploitation excessive, que nous recherchions ce bien-être national qui est signe de santé économique et écologique. La santé et la productivité de nos pêches constituent un aspect de l'ensemble du bien-être non seulement du Canada mais du monde entier.

De même, la protection de notre environnement naturel est un problème crucial. L'intérêt du Canada et celui des pêches appellent une étroite collaboration pour protéger ces deux éléments de notre patrimoine. Nous avons su reconnaître dès le début l'importance spéciale qu'avaient les pêches pour le Canada. Il n'y a qu'à regarder la loi de

1970 sur l'organisation du gouvernement pour constater que le ministre de l'Environnement (M^{me} Sauvé) est également le ministre des Pêches pour le Canada. Pour marquer encore plus son intérêt, le gouvernement a nommé, en août 1974, un ministre d'État pour aider le ministre dans les affaires des pêches.

A mon point de vue, madame l'Orateur, si l'on tient compte des données historiques et scientifiques et du bon sens, l'unification des ministères est la meilleure structure qui soit pour régler les problèmes que nous connaissons et ceux qui naîtront à l'avenir.

Mme Iona Campagnolo (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame l'Orateur, je représente une circonscription où les pêcheurs sont très nombreux. J'estime donc qu'on devrait me donner l'occasion d'exprimer un certain nombre de leurs inquiétudes.

Depuis des années, les pêcheurs de ma région sont défavorisés sur le plan de la sécurité. C'est seulement récemment, grâce à l'intervention du nouveau ministre d'État aux Pêches (M. LeBlanc), que nous avons pu commencer à nous faire entendre pour faire connaître une fois pour toutes aux gens de la côte les difficultés que nous avons.

On n'assure pas suffisamment la sécurité de nos pêcheurs. La garde côtière n'a pas assez de pouvoir naval. Il y a des lacunes dans divers secteurs que le ministre d'État chargé des Pêcheries a finalement portées à l'attention du ministère de la Défense nationale et d'autres ministères. Le syndicat des pêcheurs, les coopératives de la Colombie-Britannique et, par conséquent, toutes les sociétés sont heureux des progrès réalisés en matière de sécurité.

Grâce au ministre d'État actuel chargé des Pêcheries, nous pouvons prouver davantage aux pêcheurs du pays, que ce soit ceux de la côte est, des lacs ou des régions septentrionales, qu'il peut vraiment prendre en mains la question des pêcheries. Il a assez de pouvoir pour s'acquitter de ses fonctions.

Dans ma région, les pêcheurs sont encouragés comme jamais auparavant parce que pour la première fois ils ont un ministre des Pêches à qui ils peuvent parler directement.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. L'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est maintenant écoulée. Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures lundi prochain.

(A 5 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)